



N° 1408
AMBACI-PAR/PC/SECS/DTAE/MEL/01-2025

Paris, le 29 janvier 2025

ATTESTATION DE BOURSE

Je soussigné, Maurice Kouakou BANDAMAN, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près la République Française et la Principauté de Monaco atteste, que Monsieur SYLLA Ismael, né le 30 mars 2002 à Treichville(Côte d'Ivoire), inscrit en 3^{ème} année du cycle d'Ingénieur en Informatique; Option: Internet des Objets Connectés, à L'Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Rennes, est titulaire d'une bourse du Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique (Décision N° 584 MESRS/DOB/SD-BEHC DU 17 décembre 2024), au titre de l'année académique 2024/2025.

Le montant annuel de la bourse est de **5.488,16 euros**.

L'intéressé bénéficie également d'une contribution aux frais de scolarité d'un montant de **1524.49 euros**.

Ces sommes seront virées sur le compte bancaire de l'étudiant en fonction de la disponibilité de la trésorerie.

En foi de quoi, la présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Pour l'Ambassadeur & P/O
Le Conseiller

Chef du Service Adjoint
Diarassouba Tchotchou Alex-Emma

